

Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) Maître(sse) de Maison



⇒ 7 semaines de formation
⇒ Accès avec ou sans employeur

Labellisation

L'ITS Pierre Bourdieu a obtenu la labellisation de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle pour la formation de Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) et de Maître(sse) de Maison.



Les métiers

Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e)

"Dans un établissement avec hébergement, le/la **Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e)** assure la surveillance et la sécurité des enfants ou adultes durant la nuit, en lien avec la personne responsable, et dans le respect des personnes accueillies, en conformité avec le projet d'établissement."

Extrait de l'avenant n°284 du 8 juillet 2003 relatif au Surveillant de Nuit Qualifié.

Maître(sse) de Maison

"Le/la **Maître(sse) de Maison** assume dans une structure d'hébergement ou unité de vie une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères, tâches de gestion simples."

Extrait de l'avenant n°285 du 8 juillet 2003 relatif à l'emploi des Maîtres et Maîtresses de Maison

Le champ d'exercice professionnel

Le/la Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) et le/la Maître(sse) de Maison travaillent au sein d'une équipe pluri-professionnelle. Ils interviennent auprès de différents publics, dans des établissements d'hébergement ou de soins :

- Enfants et adolescents en situation de handicap (Institut Médico-Educatif, Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) ou en difficulté sociale (Foyer de l'enfance, Maison d'Enfants à Caractère Social...)
- Adultes en situation de handicap (Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de vie) ou en difficulté sociale (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), personnes âgées dépendantes (Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes, Foyers logement).

La formation

La formation est construite sur l'alternance entre la théorie en centre de formation (203 heures) et la pratique sur site qualifiant (5 semaines ou 70 heures de stage selon la situation du candidat).

Le programme est bâti sur trois "Domaines de Formation" (DF) qui servent à l'acquisition de compétences :

- **DF1 Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e)** : sécurité des personnes et des biens, 70 heures
 - **DF1 Maître(sse) de Maison** : qualité du cadre de vie, 70 heures
- Modules communs :**
- **DF2 Accompagnement des personnes**, 63 heures
 - **DF3 Travail en équipe pluridisciplinaire**, 49 heures
 - **+ 1 module d'accompagnement méthodologique**, 21 heures

Validation des acquis :

- Présence aux modules de formation
- Obtention des certificats SST (ou PSC1), EPI (pour les Surveillant(e)s de Nuit), et HACCP (pour les Maître(sse)s de Maison)
- Réussite à l'épreuve de présentation du dossier professionnel devant le jury.

Les personnes concernées

Ces formations sont accessibles aux personnes :

- En situation d'emploi (exerçant déjà dans un établissement social ou médico-social). Aucune épreuve de sélection, mais accord de l'employeur
- En demande d'emploi (inscrites au Pôle Emploi, CIF-CDD). Obligation d'une période de découverte type «évaluation en milieu de travail» de 10 jours maximum ou d'une expérience professionnelle de 2 semaines minimum dans le secteur correspondant à l'emploi visé.

Procédure d'admission

La candidature à l'entrée en formation se déroule en 2 ou 3 étapes :

- Une inscription auprès du secrétariat SNQ et MM
- Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives)
- Pour les demandeurs d'emploi : entretien de positionnement avec le responsable de formation permettant de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

Conditions financières

- Tarif : 2436 €

Contacts

Institut du Travail Social Pierre Bourdieu

8, cours Léon Bérard

64000 Pau

www.its-pau.fr

contact@its-pau.fr

05 59 84 93 93

Responsable de formation

⇒ Patricia Ville

patricia.ville@its-pau.fr

Secrétariat

⇒ Cathy Alçacèbe

cathy.alcacebe@its-pau.fr

05 59 84 93 90

Retrouvez toutes nos formations sur
www.its-pau.fr